

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 13 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 21 mai 2024

FINANCES ET FISCALITÉ - ACTUALISATION DU COÛT HORAIRE DE LA MAIN D'ŒUVRE UTILISÉ POUR LE CALCUL DES PRESTATIONS DE SERVICES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Pascal MATHE, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET à François GUYON, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Anne-Sophie GUICHET à Alain LECOINTE, Anne-Lydie LARRIBAU à Elmano MARTINS, Gérard LEFEVRE à Thibault HEBRARD, Alain LIAIGRE à Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Franck PORTZ à Lucy MOREAU, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Séverine VACHON par Pascal MATHE.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Gérard LABORDERIE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 21 MAI 2024

FINANCES ET FISCALITÉ - ACTUALISATION DU COÛT HORAIRE DE LA MAIN D'ŒUVRE UTILISÉ POUR LE CALCUL DES PRESTATIONS DE SERVICES

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Comme tous les ans, il est proposé de fixer le tarif horaire des interventions du personnel de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN).

La fixation de ce tarif permettra de :

- Refacturer le coût de la main d'œuvre pour les prestations de service,
- Calculer le coût des travaux en régie pour leur part main-d'œuvre.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Adopte les tarifs horaires ci-après pour les interventions du personnel de la CAN :

Main d'œuvre pour prestation de service et travaux en régie

Activités assujetties ou non assujetties à la TVA	Pour mémoire	Nouveaux tarifs
	Rappel des Tarifs au 01/01/2024	à compter du 01/01/2025
	euros HT	euros HT
Personnel administratif (coût horaire)		
Catégorie A		
Attaché Hors Classe	52,11	54,33
Directeurs	47,71	48,62
Attachés principaux	43,38	44,67
Attachés	38,20	38,34
Catégorie B		
Rédacteurs pal 1cl	31,05	32,65
Rédacteurs pal 2cl	28,51	29,52
Rédacteurs	26,20	27,16
Catégorie C		
Adjoints administratifs pal 1cl	24,53	25,64
Adjoints administratifs pal 2cl	22,67	24,22
Adjoints administratifs - Theure	21,47	23,29
Personnel technique (coût horaire)		
Catégorie A		
Ingénieurs en chef	59,42	59,42
Ingénieurs principaux	49,77	50,39
Ingénieurs	36,58	37,23
Catégorie B		
Techniciens pal 1cl	31,05	32,65
Techniciens pal 2cl	28,51	29,52
Techniciens	26,20	27,16
Catégorie C		
Adjt Techn Princ 1cl	24,53	25,64
Adjt Techn Princ 2cl	22,67	24,22
Adjt Techn	21,47	23,29

Pourcentage maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour les travaux en régie

Montants TTC des travaux

Opérations bâtiments ou VRD	% maîtrise d'ouvrage	% maîtrise d'œuvre interne	% maîtrise d'œuvre externe
Jusqu'à 100 000 €	7%		
De 100 000 € à 300 000€	5%		
De 300 000 € à 1 000 000€	4%		
Supérieur à 1 000 000 €	3,50%		

Opérations Bâtiments	% maîtrise d'ouvrage	% maîtrise d'œuvre interne	% maîtrise d'œuvre externe
Jusqu'à 100 000 €		10%	15%
De 100 000 € à 1 000 000€		9%	14%
Supérieur à 1 000 000 €		8%	13%

Opérations VRD	% maîtrise d'ouvrage	% maîtrise d'œuvre interne	% maîtrise d'œuvre externe
Jusqu'à 100 000 €		7%	12%
De 100 000 € à 300 000€		6%	10%
De 300 000 € à 1 000 000€		5%	8%
Supérieur à 1 000 000 €		4%	6%

Envoyé en préfecture le 30/05/2024

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240521-C__9_05_2024-DE



Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué